

En 1607, Christophle de Gamon prit part au synode de la Rochelle, comme ancien de l'Eglise d'Annonay. Il accompagnait Jean Valeton, pasteur de Privas. Comme il était prescrit à chaque province protestante de se faire représenter dans les synodes nationaux par deux pasteurs et par deux anciens, Valeton et Gamon apportèrent des lettres d'excuse sur l'insuffisance de la représentation vivaraise, mais elles ne furent pas jugées admissibles. Le synode censura donc la province du Vivarais, mais admit néanmoins ses députés « pour cette fois ». Il est à remarquer que, dans tous les précédents synodes, le Vivarais, avait été complètement absent (Montauban 1594 et Saumur 1596) ou incomplètement représenté (Montpellier 1598, Jargeau (Orléanais) 1601 et Gap 1603) et qu'il avait été déjà l'objet des mêmes censures. On peut en conclure qu'il n'était pas facile aux réformés vivarais de trouver des gens de bonne volonté pour les voyages longs et dispendieux que nécessitaient ces réunions, et que les protestants d'Annonay durent savoir gré à Christophle d'avoir bien voulu aller les représenter à la Rochelle. Les actes de ce synode, que reproduit l'ouvrage d'Aymon, (1) n'indiquent pas que Valeton et Gamon y aient joué un rôle bien important. On peut supposer qu'ils appuyèrent le maintien à Annonay du ministre Michel le Faucheur, lequel, sans avoir obtenu de congé, avait quitté son poste pour se rendre au désir des protestants de Bourgogne qui le réclamaient. Ce le Faucheur était aussi demandé par les églises réformées de Paris et de Sedan. Le synode le blâma d'avoir quitté son poste d'Annonay, et lui ordonna d'y revenir. Plus tard, il fut nommé pasteur à Montpellier. Une des pièces de la *Muse divine* lui est dédiée.

Gamon se trouva à la Rochelle avec les deux grands meneurs protestants de l'époque, Dumoulin et Daniel Chamier. Il y rencontra aussi Jean-Paul Perrin, pasteur de Nyons, qui préparait son *Histoire des Vaudois et des Albigeois*. Le synode donna des encouragements à Perrin et des synodes ultérieurs votèrent des fonds pour l'impression de son livre. Gamon écrivit pour lui une Ode qui

---

(1) *Synodes nationaux*, 2 vol. in-4°. — La Haye, 1710.